

cipes qui régissent notre hiérarchie constitutionnelle. On lui doit cette justice qu'il n'a rien négligé non plus pour se rendre compte des besoins et des ressources nombreuses du pays. Homme d'une haute culture intellectuelle, il chercha constamment à promouvoir l'avancement dans toutes les branches de l'industrie et du savoir, et il laisse, en partant, une mémoire qui ne se perdra pas, dans les diverses institutions du pays. En somme, il a su continuer très habilement le mouvement déjà imprimé à la confédération par d'illustres devanciers, dans la voie du progrès universel. N'oublions pas surtout qu'il y a tels conseils et telles leçons par lui donnés qui doivent être soigneusement médités par nos journalistes et nos hommes publics. L'on peut sans blesser la justice accorder à Lord Lorne le droit de compter parmi ces intelligents administrateurs qui font la gloire de l'Angleterre et la prospérité de ses colonies.

Son remplaçant, le Marquis de Lansdowne, trouvera un chemin tout tracé en arrivant, et il se propose sagement de le suivre. A son début, au moins, l'atmosphère politique est calme et tout serait peut-être dans une paix d'Auguste si ce n'était d'un pan de l'édifice fédéral mal affermi à l'intérieur : Québec et son ministère.

Un homme distingué et connu pour un homme de bien, élégant orateur et chef de parti, disait dernièrement avec tristesse que le niveau moral a